

L'ÉTUDIANT LIBÉRAL



LIÉGEOIS
POLITIQUE
LITTÉRAIRE
HUMORISTIQUE

BI-MENSUEL

défend les idées libérales et pas nécessairement le parti libéral.

Affilié à l'Union de la Presse Périodique Belge.
Union Professionnelle reconnue.

Rédaction : Georges MOREAU
14, Place Foch,
Liège

Administration : Pierre GUILLOT
11, Quai de Maestricht
C. C. P. 39.30.33

La responsabilité des articles
incombe à leurs auteurs

ABONNEMENTS :
Etudiants : 6 fr.
Professeurs : 12 fr.

Bourgeois : 15 fr.
Protecteurs : 25 fr.
Honneur : 50 fr. et plus

Ernest MAHAIM

La déparition inattendue de Monsieur le Professeur MAHAIM a ébranlé toute notre Université, et «L'Etudiant Libéral» est particulièrement touché par cette perte cruelle.

Monsieur Mahaim fut un grand bienfaiteur de l'humanité, et la classe ouvrière lui est reconnaissante des nombreux et amélorations de sa situation.

C'est lui qui, l'un des premiers, a donné au libéralisme une tendance plus sociale. Mais si son cœur se portait à améliorer le sort des ouvriers, il avait déjà compris, grâce à une ra son claire et précise, qu'aucune législation sociale n'était possible sans la collaboration internationale de tous les peuples, et que le pays qui tenterait seul d'appliquer ces réformes, si nécessaires et souhaitables pourtant, deviendrait une victime malheureuse.

Monsieur Mahaim fut aussi le premier professeur qui prit en considération les premiers efforts de nos anciens en 1905-1906 pour lancer «L'Etudiant Libéral».

Depuis lors et jusqu'à sa mort, il fut un protecteur fidèle et enthousiaste. Il fut longtemps président d'honneur de la FELU.

Toujours il encouragea la jeunesse et réussit d'ailleurs à lui inculquer bon nombre de ses idées.

Lorsqu'en 1935 il quitta l'Université et fut promu à l'Éméritat, sa chaire de Droit des Gens fut confiée, selon ses vœux, à son jeune disciple Fernand Dehousse, qui continue avec ferveur à propager la pensée du grand Maître.

Voici, emprunté à «Mélanges offerts à Ernest Mahaim par ses collègues et élèves», quelques notes biographiques.

Ernest Mahaim est né à Momiégies (Hainaut), le 27 avril 1865.

Après des études primaires à Leuze (Hainaut) et des études moyennes à l'Athénée Royal de

Liège, il conquiert successivement, à l'Université de cette ville, les grades de docteur en droit (1886) et de docteur en sciences politiques et administratives (1887).

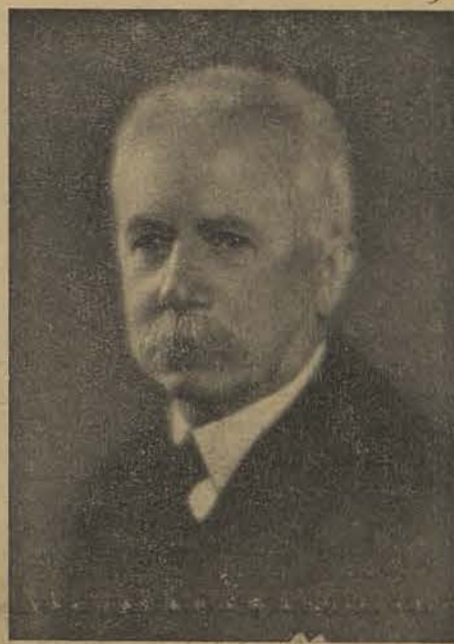
Élève et disciple d'Émile de Laveleye, lauréat du Concours des Bourses de Voyages de l'État, Mahaim compléta ses études d'économie politique à l'Université de Berlin, à l'Université de Vienne, à la Faculté de Droit et à l'École des Sciences Politiques de Paris, à Londres et à Cambridge.

Il revint de ses voyages autour de l'Europe avec une thèse d'économie politique : *Études sur l'association professionnelle*, qui lui valut le 2 février 1891, le grade de docteur spécial en droit public et administratif de l'Université de Liège.

SA CARRIÈRE UNIVERSITAIRE

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège le 7 avril 1892, Ernest Mahaim succéda à son maître, Emile de Laveleye, dans son cours d'économie politique à la Faculté Technique ; deux autres cours, nouvellement créés, lui furent en même temps confiés : le droit des gens et le droit international privé. La réunion de ces enseignements, rarement réalisée, eut la plus grande influence sur la carrière d'Ernest Mahaim, qui devait rester toute sa vie à la fois économiste et internationaliste.

Divers autres cours lui furent dévolus par la suite : statistique, droit des gens approfondi, régime colonial et législatif du Congo, lors de la création, en 1893, des licences en sciences politiques et sociales rattachées à la Faculté de Droit ; statistique et politique commerciale, en 1900, à l'École Sp. de Commerce,



Professeur extraordinaire en 1895, promu à l'ordinaire en 1900, Ernest Mahaim se déchargea, en 1923, d'une partie de son enseignement : il assumait, d'autre part, le cours d'économie politique à la Faculté de Droit.

La même année, le Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles et la famille Solvay l'appelèrent à la direction de l'Institut Solvay de Sociologie.

SA PARTICIPATION A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Économiste et internationaliste, Ernest Mahaim eut le rare privilège de suivre, d'un bout à l'autre

de son évolution, la législation sociale, partie du plan national pour s'internationaliser progressivement, et de prendre à son développement une part théorique et pratique.

Organisateur, en 1897, du Congrès International de Législation du Travail de Bruxelles, il fut parmi les fondateurs, à Paris, en 1900, de l'Association Internationale pour la protection légale des travailleurs, qui prépara les premières conventions internationales du travail.

En 1919, il était nommé délégué technique de la Belgique à la Conférence de la Paix. Il fut membre, à ce titre, de la Commission de la Législation Internationale du Travail, et coopéra à la rédaction de la Partie XIII (Travail) du Traité de Versailles.

Dès la création de l'Organisation du Travail de la Société des Nations, il y représenta le Gouvernement belge, tant à la Conférence qu'au Conseil d'Administration.

Ernest Mahaim a en outre présidé la 14^e session de la Conférence Internationale du Travail (Genève, 1930). En 1931-32, la confiance et l'estime de ses collègues l'ont pareillement porté à la présidence du Conseil d'Administration du B. I. T., où il succéda à M. Arthur Fontaine.

SES FONCTIONS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Elles sont innombrables et se sont exercées dans les domaines les plus divers. Esprit universel, l'homme d'œuvre qu'est Ernest Mahaim n'a ménagé son concours pour ainsi dire à aucun des grands mouvements, des grands groupements sociaux ou scientifiques de la Belgique et de l'étranger.

La place nous manque pour vous donner ici, ne fût-ce qu'un aperçu sommaire de son activité sur ce plan. signalons seulement qu'en 1921 il fut Ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement, dans le Cabinet présidé par le comte H. Carton de Wiart.

SES COURS A L'ÉTRANGER

Son activité scientifique se poursuit cependant sans arrêt et est marquée, entre autre, par les nombreux cours qu'il est invité à faire à l'étranger.

En 1912, il donne, à la Faculté de Droit de Paris, un cours sur le droit international ouvrier, d'où sortira son célèbre ouvrage du même nom. Il traite de la même matière en 1920, à la Faculté de Droit de Strasbourg, et, en 1923, à la Faculté de Lille.

En 1924, il fait un cours à l'Académie de Droit International de La Haye sur l'Organisation Permanente du Travail.

En 1926, l'Université de Madrid l'invite à donner deux conférences d'économie politique.

Puis c'est Paris qui l'invite à nouveau : en 1929, il parle, à l'Institut des Hautes Etudes Internationales, du droit international ouvrier ; en 1930, il expose, à la Faculté de Droit, des problèmes juridiques relatifs aux conventions internationales du travail.

À Toronto (1929), à Oxford (1932), l'Organisation Internationale du Travail et les conventions du travail restent ses sujets de prédilection.

En 1935, enfin, il enseigne pour la seconde fois à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Paris.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille du grand Maître et particulièrement à son petit fils Roger Delava, notre camarade de cours.

Langemarck ?

«L'E. L.» se doit d'informer les étudiants liégeois d'une manifestation honteuse qui s'est déroulée la veille de l'anniversaire de l'Armistice, lors du pèlerinage de Langemarck.

A cette occasion et sous le couvert d'idées pour lesquelles tous les hommes sensés, et particulièrement nos amis, n'ont jamais refusé leur collaboration, devait avoir lieu une grande manifestation pour le rapprochement des peuples.

Il s'agissait de recevoir une délégation d'étudiants français, anglais et allemands et de visiter, ad exemplum (dirait M. Braas) quelques cimetières belges, français, anglais et allemands.

Malheureusement, il se devait que l'Ambassade d'Allemagne à Bruxelles tenta de faire dégénérer ce pèlerinage pacifique en une manifestation d'amitié belgo-allemande et une démonstration nazie à caractère très peu pacifique.

Voici donc ce que furent les faits.

Lorsque le 10 novembre, les délégués belges, anglais et français furent réunis au cimetière de Langemarck, ils virent arriver au lieu de quelques étudiants allemands, trois autocars contenant une quarantaine de personnes dont cinq à six étudiants, le reste étant pour la plupart des membres d'organisations du parti nazi, des gens de 40 à 50 ans. Et cette délégation d'étudiants fut encore grossie par l'afflux considérable de membres de la colonie allemande de Belgique qui les attendaient là.

Que vit-on ? une manifestation pacifique comme cela était annoncé ? Presque !!!!! La délégation nazie était alignée militairement sur deux rangs devant l'entrée du cimetière et à l'aide d'amplificateurs puissants on entendit ces « étudiants » chanter le « Ich hatte

meinen Kameraden » (ah malheureusement connu). Après quoi le Führer de la jeunesse allemande prononça un discours salué de bras tendus.

Evidemment l'étonnement fut grand parmi les délégués belges, français et anglais. Ceux-ci ne l'entendirent pas ainsi et décidèrent de déjouer la manœuvre de ceux qui, négligeant le bon sens et les qualités de cœur de notre jeunesse, comptaient uniquement sur la bêtise et la complicité de certains dirigeants de l'U. N. E. B.

Le programme comportait la visite de trois cimetières allemands et d'un cimetière commun franco-anglo-belge. Mais après la visite du second cimetière allemand qui se fit dans la même mise en scène que le premier, la délégation belge décida de se rendre sur les tombes anglaises, puis françaises, puis belges, ce qui se fit au milieu d'une pagale complète des Allemands dont fort peu accompagnèrent nos camarades dans cette pieuse visite.

Mais ce n'est pas tout !

Au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville d'Ypres, le président de l'U. N. E. B. prononça un discours du plus haut comique, précisant sa position en politique internationale : il préférait, le père, l'Union des peuples occidentaux contre le... péril jaune, qui devient de jour en jour plus menaçant ?

Voici donc une manifestation qu'il convient de signaler aux étudiants liégeois. Ceux-ci, malgré les efforts de politiciens aux buts innouvés et qui, pis est, agissent en se déclarant les défenseurs du roi et de la patrie, ne se laisseront pas entraîner vers un nationalisme qui fait aujourd'hui le malheur de plusieurs peuples.

«L'Etudiant Libéral».

La belle réussite de la Soirée Dansante de la FELU.

Eliez-vous au Phare le 19 novembre ? Non ?

Bigre, vous êtes un original. Eh bien tant pis pour vous !

Ce fut épatant !

La salle est, ma foi, très accueillante. On en cherchait une depuis longtemps, eh bien, on l'a trouvée.

L'orchestre, s'il n'a vait pas encore Duke Celington, se dépense avec une telle ardeur (il joue même parfois sept danses sans arrêt) qu'il doit rallier tous les suffrages.

Quant à Jean Paques, inutile d'en parler, vous le connaissez comme moi. Une exhibition d'une demie heure. Vous vous rendez compte ! Quel délice !

Et ce n'est pas tout ! Une innovation pour un thé dansant : un bar !!!!! Bravo, comitards !

Le public était nombreux. C'est d'ailleurs toujours le cas.

Les jeunes filles étaient jolies, jolies ! Ça ne gêne rien, pas vrai, les amis ? Les jeunes gens... soyons modestes.

Que pourrait-on encore souhaiter ? Rien : à part, évidemment, que toutes les soirées aient un tel succès et que la F.E.L.U. récidive bien'ôt (et si j'en croix certains bruits, d'autres festivités vont suivre).

Donc : Bravo comité ! (de la part du public). Merci public (de la part du Comité), et à tous : à b'entôt !

Liégeois, si vous avez l'occasion de passer à Paris entre le 10 et le 25 décembre, ne manquez pas de visiter L'EXPOSITION DES REVUES ET JOURNAUX DE JEUNES qui se tiendra dans la salle du « Musée de Pédagogie », 29, rue d'Ulm (Ve).

Cette Exposition, à laquelle L'ETUDIANT LIBÉRAL participe, ainsi que LE GARABIN et L'ESSAI, est organisée par la « Tribune des Jeunes de Marianne ».

L'Allemagne et les colonies

Après l'angoisse des événements de septembre, l'Europe croyait avoir retrouvé un peu de plus d'un jour. A peine éteint l'écho des manifestations spontanées d'enthousiasme d'une part, des critiques délibérées de l'autre, les appréhensions sont revenues. Un nuage nouveau s'amasse : les Colonies. Cette question préoccupe tous les gouvernements ; on en parle dans toutes les chancelleries mais les autorités n'écartent la voix que pour démentir les bruits plus ou moins fantaisistes qui circulent.

Officiellement, le problème n'est pas encore posé. Peut-être y a-t-il avant qu'il ne surgisse une question ukrainienne à résoudre.

Deux pays ne cachent pas leurs ambitions coloniales : l'Allemagne et la Pologne. L'Italie, pour l'instant, semble suffisamment occupée par sa récente conquête. Les vocalises du comte Ciano sur le thème « Tunisie », sont évidemment la marque d'un « appétit » très grand, mais elles ne sont avant tout qu'un moyen de rappeler l'attention sur les dirigeants italiens. La prétention italienne sur la Tunisie est la contrepartie prévue depuis longtemps du succès en Europe Centrale de Hitler. Mais ces éclats de voix transalpins n'auront pas de lendemain parce que la question n'entrera même pas en discussion et qu'en cette matière le chanage n'a aucune chance de réussir. Pour obtenir l'objet de leur convoitise, les Italiens devraient lutter et, cette fois, pas contre des populations sans défense ou presque ; ce n'est pas pour demain.

La Pologne risque de s'époumoner vainement.

Quant à l'Allemagne, sans doute appuyera-t-elle ses revendications d'un nouveau chan-

Après l'angoisse des événements de septembre, l'Europe croyait avoir retrouvé un peu de plus d'un jour. A peine éteint l'écho des manifestations spontanées d'enthousiasme d'une part, des critiques délibérées de l'autre, les appréhensions sont revenues. Un nuage nouveau s'amasse : les Colonies. Cette question préoccupe tous les gouvernements ; on en parle dans toutes les chancelleries mais les autorités n'écartent la voix que pour démentir les bruits plus ou moins fantaisistes qui circulent.

Ce sont ses anciennes colonies qu'officieusement encore, réclame l'Allemagne. Au lendemain de la victoire, tous les alliés étaient d'accord pour enlever à l'Allemagne ses colonies, juste punition des quatre années d'horreurs que le Deuxième Reich avait imposées au monde et point final des abus qu'il avait exercés sur ces territoires. La France et l'Angleterre proposaient de substituer la souveraineté des vainqueurs à celle des vaincus. Ces deux alliés s'étaient déjà provisoirement partagé le Togo et le Cameroun par des accords tenus secrets en août 1914, mars et mai 1916.

Les Etats-Unis, par contre, demandaient l'internationalisation de ces territoires sous l'autorité directe de la S. D. N. Et comme toujours en ces traités de paix où s'affrontent les conceptions divergentes de Paix, Force et de Paix-Droit, intervint un compromis : naquit ainsi la solution transactionnelle de l'article 22 du Pacte : octroi à certains Etats d'une compétence déterminée au nom de la S. D. N. et sous son contrôle. Ces territoires furent répartis entre les nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assurer cette responsabilité et qui consentent à l'accepter.

(Suite en colonne 2 et 3 de page 2)

Pour l'amour d'une plume.

Grand roman feuilleton inédit universitaire, tragico-sentimental, éclectique, érotique et farceur.

Résumé : Voir les numéros précédents.

CHAPITRE VIII (suite)

COLLE 1 COLIS - COLLIGNON

C'était la voix de sa conscience qui lui criait, non pas : « Mais qu'as-tu fait, Popaul, des 12.000 balles du C.E.P.G.L. ? » mais bien : « Retrouve Harsin, c'est lui qui l'immortalisera ».

El, continuant son discours terminé, Coco s'écria : « Encore un mot, Messieurs et Mesdames (sic). Vous savez tous qu'un éminent professeur de notre Alma Mater, Monsieur Harsin, a été lâchement kidnappé. Votre devoir à tous est de retrouver dans le plus bref délai celui dont le génie critique devra illuminer notre Belgique, ma Grande Belgique ».

— Bravo (sur tous les bancs, y inclus ceux du Parc d'Avroy).

— Allez, et que mon souffle vous protège!

CHAPITRE IX

LE DESTIN SE JOUE LA NUIT.

Surs de l'appoint de la Belgique entière, les membres du Comité des Cinq décidèrent la convocation immédiate de toutes les per-



sonnes capables de fournir des indices, susceptibles de faire avancer l'enquête. Pour la bonne marche de celle-ci, la réunion devait se faire dans le secret le plus absolu. Aussi, chaque participant y fut-il amené grâce à un quel-apens subtil autant que savamment calculé pour chaque cas particulier.

Moreau crut se rendre à une réunion des plus estudiantine, Ancion, indécis comme d'habitude, traîna jusqu'à la dernière minute, et s'en remit au hasard d'une pièce de cent sous. Denis y courut en apprenant que per-

sonné n'y jurerait et que la réunion serait dirigée par un type du Droit. On persuada Jacob qu'on y parlerait de philosophie et Dembour III qu'il pourrait ne pas enlever sa calotte. On susurra à Waha, Lemineur et Thibert que chacun des deux autres serait là et enfin on promit à Leplat qu'il y aurait des filles et à Mercenier qu'il n'y en aurait pas.

Ainsi, à la lumière d'une bougie, la séance commença dans l'intimité de la Salle Académique.

Après un discours rapidement interrompu de Paul Collignon, on passa aux choses sérieuses. Les quinze types du Comité des cinq donnèrent leur avis (sauf Rentier qui devait consulter son supérieur hiérarchique) et finalement ils s'arrêtèrent aux hypothèses suivantes.

1. C'est un coup des wallingants dirigé contre l'unité et l'intégrité de notre patrie. (Proposition Albert Pevée ou, au choix, Charles Pevée-Dambour (III), Mercenier et Collignon).
2. C'est un coup des flamingants... idem... (Proposition : Moreau et Denis).
3. C'est un coup des communistes... idem... (Proposition Ancion et Leplat).
4. C'est un coup des fascistes... idem... (Proposition Thibert).
5. C'est un coup des calotins... idem... (Proposition Waha).
6. C'est un coup des femmes... idem... (Proposition : Unanime, en général, et Lemineur en particulier).

7. C'est un coup d'un type du Droit. (Proposition Jacob, Ramoult et Henschel).

Etant donné ces pertinents avis, il s'avérait évident que l'on ne pouvait accuser ni les wallingants, ni les flamingants, ni les communistes, fascistes et calotins, et pas plus les femmes que les types du Droit. C'était là déjà une sérieuse élimination parmi les candidats au titre de coupable.

Rentier écrivait ce rapport et sa plume grinçait dans le silence de la nuit. Tous les types, haletants, suivaient de leur regard halluciné la sarabande des lettres qui se pressaient sous ses doigts habiles. Et la plume grinçait, grinçait toujours plus fort. La bougie éclairait ce tableau sinistre de sa flamme vacillante et les ombres gigantesques se couchaient parmi les sièges poussiéreux. Et la plume grinçait toujours. Les visages tendus reflétaient l'angoisse et la profonde méditation. Et la plume grinçait toujours, toujours... et pourtant, ô stupeur, Walter avait cessé d'écrire et s'était endormi. Des regards se croisèrent interrogatifs et soupçonneux. Aucun ne bougeait et tous prêtaient l'oreille. Le bruit venait d'ailleurs.

L'atmosphère était lourde et le mystère planait. Le bruit devenait de plus en plus net, semblable à un grincement étouffé ou plutôt au bruit de pas d'un fantôme dans un escalier branlant. Comme mû par un ressort, tous se retournèrent à l'exception de Rentier qui dormait toujours et de Mercenier, qui s'était évanoui en croyant reconnaître l'af-

freux grignotement d'une souris. Treize paires d'yeux étaient braqués dans l'ombre et scrutaient l'escalier d'où semblait venir le bruit. Une ombre descendait, furtivement. Un seul cri s'échappa des treize poitrines : « Sus à l'espion ».

Elles se précipitèrent à la poursuite de l'homme, cet inconnu qui venait troubler leurs lébats. Mais souple et félin, le fugitif remonta comme un écureuil l'escalier pris d'assaut, se faufila parmi les bancs de l'étage et, au risque de se rompre le cou, se jeta du haut du balcon et disparut, mystérieux, en frôlant Rentier enfin réveillé et complètement ahuri.

CHAPITRE X.

ON A PERDU UN TRANSATLANTIQUE.

Nos G. Men s'en revenaient bredouilles et marris. Les commentaires allaient leur train et les responsabilités volaient de l'un à l'autre. Mais il fallait agir. Les uns voulaient partir à la recherche de l'espion. Mais où le trouver ? D'autres interrogeaient Rentier qui était seul à avoir, involontairement d'ailleurs, approché l'inconnu, mais Walter ne gardait comme souvenir que celui d'une ombre vélocité et ouraganesque. La confusion régnait, et dans la salle et dans les esprits.

Lemineur, qui n'aime pas le tumulte, précha le calme et finit par l'obtenir. Tous décidèrent de se coucher sur les bancs et d'attendre le lendemain matin avant de poursuivre l'enquête.

La bougie touchait à sa fin et le silence n'était plus troublé que par les ronflements. Mais auraient-ils dormi d'un sommeil si profond s'ils avaient su ce que leur réservait le réveil ?

(A suivre avec souplesse et sang-froid.)

LISEZ L'EXPRESS
JOURNAL QUOTIDIEN
BIEN INFORME
FRANC LIBRE

MODES

Léonie LEDENT
3 Rue du Pont d'Avroy, Liège
Téléphone 140.73

LUNETTES
COMPAS
PHOTO
MICROSCOPES

Le maître opticien
Smalt
19, rue de la Régence

Pharmacie VIVARIO
53, RUE DE L'UNIVERSITE
Transférée prochainement
49, RUE DE L'UNIVERSITE
et 1 PLACE DU XX AOUT

Librairie S. TUMMERS
46, rue Sœurs de Hasque
ACHAT ET VENTE DE TOUS LIVRES
ET COURS UNIVERSITAIRES.

Maison Moreau Frères
14, Place du Maréchal Foch - Liège

CAFE CENTRAL
HOTEL - RESTAURANT
2, PLACE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
Télé 101.01
Salons pr Noces, Banquets, Réunions

La première Ecole du monde
POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES

BERLITZ - SCHOOL
23, Boulev. de la Sauveignée. Liège
Téléphone 258.35

STRAPS GRAINES et PLANTES
Spécialiste de la Décoration
Art Floral -- Membre Fleurup
Ordres pour le Monde entier
83, Rue d'Amerœur, 83, Liège
Téléphone 102.78

CAFÉ DU PÉLICAN
Rue Cathédrale
TEL. 4.388
CONSOMMATIONS 1^{er} Choix
Impr. BOVY, rue du Jardin Botanique, 5

RAFFINERIE TIRLEMontoise
TIRLEMONT
Exigez le sucre-rangé en boîtes de 1 kilogramme

Henri HIRSCH
Opticien
104, Rue de la Cathédrale, 104
Spécialités de compas de tous prix et de toutes marques
- Bistourne spéciale aux Etudiants -

Librairie-Papeterie des Clarisses
L. Doyen Magis
26 rue des Clarisses, - 26 LIEGE
TOUTES FOURNITURES CLASSIQUES
IMPRIMES - RELIURE - CADEAUX

Taverne "LA BRASSERIE"
46, Rue du Pont d'Avroy, 46
Tenancière : Madame Eva RENSON
Buffet froid • Salle de réunions

Le Pré Normand
RUE VINAIVE-d'ILE, 9
Téléphone 143.62
Spécialité de Gaufres, Glaces et Repas légers
Rendez-vous des Universitaires

Radio J. B. DIRICK
30, rue de la Madeleine
Ses postes merveilleux
Ses amplificateurs à grande puissance
Garanties très larges
Facilités de paiement.

Pharmacie Saint Remy
50, Rue Neuvice - Téléphone 140.38
Spécialités Belges et Etrangères

Lithographie - Papeterie - Timbrage
Ch. Baré
27, Passage Lemonnier - Tél. 146.42
Fournitures classiques pour étudiants.
Lettres de mariage et de naissance
Tout pour le Cotillon

Maison MAGNETTE
MORAND SUCER.
Tout pour Etudiants, Militaires et Scouts
ARTICLES DE SPORTS
Passage Lemonnier, 8

A LA BOTTE ROUGE
VRANCKEN Frères
Coin des Rues de la Boucherie, 4 et de la Goffe, 2
CHAUSSURES
5 % aux Etudiants

Mots Croisés N° 5
HORIZONTALEMENT
1. Endroit où l'on trouve beaucoup de profs. — 2. Chose exquise ; Fleuve d'Afrique ; Préposition. — 3. Etat d'une personne que la loi prive de certains droits. — 4. Fabricant de poterie de terre vernissée ou émaillée. — 5. Susceptible d'être travaillé ; Cours d'eau. — 6. Personne bavarde ; Nécessaires aux collectivités ; Dans le C. E. P. G. L. — 7. Espèce de poivre, dit aussi « poivre de Guinée ». — 8. Qui appartient à une fleur odorante et ornementale (féminin). — 9. Frisera, arrangera la tête. — 10. Maladies infectieuses, inflammatoires, dues au « treptococque ».

VERTICALEMENT
1. A provoqué l'ennui. — 2. Roman d'Emile Zola ; Embellir d'ornements. — 3. Qui n'est pas sociable. — 4. Interjection employée pour exciter ; Donne de l'air ; Vers (latin) ; Dans « tas ». — 5. Préposition ; Interjection de conclusion ; Les trois premières lettres d'un brillant éclairage. — 6. La moitié d'un bonbon ; Poussière des rues et des chemins ; Dans « pin ». — 7. Habitante d'une grande île de la Méditerranée. — 8. Dépôt dans une bouteille de Bourgogne ; Point cardinal ; Négation. — 9. Qui possède deux paires d'ailes. — 10. Prince troyen ; Poils l'intérieur d'un tube, d'un trou quelconque.

REPOSE
DU « MOT CROISE » N. 4.
Horizontalement : 1) Si-Je-Réussis — 2) Ges-Mots-C-Roi — 3) Ses-Commo-Je — 4) Suis-Cha-Rita — 5) Ble-Pour-Des — 6) CORAM.
Entre les réponses exactes qui seront envoyées ou données à Henri Ramoult, rue Blés, 11, Liège, avant mardi prochain, il sera tiré au sort un BON pour QUATRE DEMIS à boire au Caré des TROIS SUISSES.

Visitez nos Départements :
— **PAPETERIE** Cahiers, bloc-notes, porte-plumes réservoirs et porte-mines des meilleures marques, papier à lettres, enveloppes, etc...
— **LIBRAIRIE** Dictionnaires en toutes langues, livres scientifiques, revues, romans (toutes les dernières nouveautés parues).
— **Articles pour le DESSIN et la PEINTURE** — qui sont de véritables magasins spécialisés réunis dans le plus vaste magasin de Wallonie.

Grand Bazar
de la Place St-Lambert S. A. Liège
Le Demi | franc
Le Café | fr.50
Le Cristal (Export)
Café des Etudiants A LA COUPOLE
12 BILLARDS au premier étage
BUFFET à bon marché
Rue de l'Université, 22, LIÈGE
Aux Salles des Billards, la Consommation est facultative pour les Etudiants.

VOUS AUSSI...
vous deviendrez un lecteur assidu de
La Dernière Heure
c'est le journal qui vous renseigne
LE PLUS RAPIDEMENT
LE PLUS COMPLETEMENT
LE PLUS SINCEREMENT

UNE BRASSERIE FAMILIALE POUR TOUS :
Aux Trois Suisses
PONT D'AVROY
BUFFET FROID -- BIERES ARTOIS
Rendez-vous des Universitaires

Tapis BOUCKOMS
LIQUIDATION
47, boulevard d'Avroy, 47

La Grande Pharmacie
TELEPHONE 140.50 PLACE DU MARECHAL FOCH, 5, LIEGE
DE 1^{er} PRODUITS CHOIX AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX